

**Que se passe-t-il à la cour du roi Louis XVI la semaine du mercredi 30 novembre 1785 ?**

*Charles Alexandre de Calonne (1734-1802) est contrôleur général des finances de 1783 à 1787.*

*Des problèmes de budget, comme il se doit en cette fin d'année. N'y cherchez aucune allusion contemporaine.*

*Si les expédients financiers sont impossibles, essayons carrément la vraie fausse monnaie : le louis d'or pèsera moins. Mais évidemment, il faut payer les anciens au cours actuel de 20 f. Sauf s'ils se sont usés à l'usage et ne pèsent plus que pour 10, 14 ou 16 f !*

*Le remède semble pire que le mal.*

*Évidemment, avec des esthètes au gouvernement, les affaires n'avancent guère.*

*Sophie Arnould (1740-1802) est une cantatrice célèbre.*

*Élisabeth Vigée-Lebrun (1755-1842) peintre officielle de la reine Marie-Antoinette.*

*Philippe d'Orléans (1747-1793) était le plus riche des princes et autoproclamé chef de l'opposition. Il se fera appeler Philippe Égalité en 1792, votera la mort du roi et meurt guillotiné.*

*apanage : partie du domaine royal attribuée à un prince du sang.*

**LETTRE QUARANTIÈME.**

De Versailles, le 30 novembre 1785.

Le ministre des finances avoit fermement compté sur le produit d'un nouvel emprunt pour le service de l'année prochaine. Jugeant par le peu de succès de celui de cent vingt - cinq millions qu'il seroit non - seulement inutile mais même dangereux d'en faire un pareil, il avoit proposé un emprunt viager de soixante millions. Mais le Roi persiste dans sa répugnance à cet égard, de sorte qu'il y a quelque embarras dans le moment actuel.

Le bénéfice sur la refonte des louis bouchera un petit trou ; mais cette ressource sera moindre qu'on ne le croyoit. Déjà quelques avares qui avoient respecté leur trésor en louis, au point de n'y pas toucher depuis longues années, se sont présentés à la Monnoie. Au lieu de vingt francs de bénéfice sur lesquels ils comptoient, on ne leur a offert que dix, quatorze ou seize francs sur les pièces les moins usées. Ils jettent les hauts cris, et renvoient à la lettre de l'arrêt du conseil lorsqu'on leur représente qu'il y a sur chaque louis d'or un remède de poids d'un demi-grain. La livraison des louis neufs a été retardée de quelques jours. Ils étoient d'abord si mal frappés, que M. de Calonne, enthousiaste des arts, a exigé qu'on les rejetat en fonte pour mieux faire.

Mademoiselle Arnoult, déjà connue par des mots précieux, en a dit à ce ministre un qui est ingénieux et fin, à l'occasion de son portrait fait par madame le Brun. M. de Calonne est peint à mi-jambes. Mademoiselle Arnoult lui a dit : « On vous a coupé les pieds pour que vous ne puissiez point vous en aller. »

Il paroît certain que le duc d'Orléans conserve une pension de cinquante mille écus comme premier prince du sang, mais qu'il n'a pas sa maison payée par le Roi comme l'avoit feu son père. Le marquis du Crest est nommé et agréé par le Roi comme chancelier de son apanage. Au reste, on assure que ce prince veut tenir compte à la du-

Le duc d'Orléans père est mort le 18 novembre.

*Monsieur* est le titre traditionnel du frère du roi : Louis, comte de Provence. Il se considère comme roi Louis XVIII à la mort de « Louis XVII », le dauphin, en 1795 et en 1814, devenu effectivement roi date ses actes de la dix-neuvième année de son règne.

*Duc de Normandie* est le titre du deuxième fils de Louis XVI et Marie-Antoinette, Louis-Charles, né le 27 mars 1785. Il devient dauphin à la mort de son frère le 4 juin 1789.

*en survivance*, c'est à dire qu'il succède à son père, en 1777.

chesse de Bourbon, sa sœur, de tout ce qui peut lui revenir en sus des quatre millions que le feu duc d'Orléans lui a assignés dans son testament.

La donation que Monsieur a faite de ses terres libres à monseigneur le duc de Normandie vient d'être suivie d'un don du Roi à ce prince. Sa Majesté a rendu à Monsieur le titre d'un prêt de 1,800,000 livres qu'il lui avoit fait pour l'acquisition de la terre de Grosbois, et elle va faire bâtir à ses dépens un château sur le terrain de Brunoy, vers la route de la forêt de Sénard, le château actuel de Brunoy étant trop enterré et trop resserré. Il est décidé qu'après Monsieur, sa maison entière passera au service de monseigneur le duc de Normandie. Monsieur vient de recevoir de Chine une boîte de fleurs de thé, production précieuse et rare, dont on fait une boisson délicieuse. Feu madame de Pompadour avoit eu une pareille boîte qui lui avoit coûté 24,000 livres. Celle que Monsieur a reçue a été envoyée par un ami du comte de Moreton-Chabillant, capitaine en survivance des gardes de ce prince.

LESCURE, Adolphe de (1833-1892), éditeur scientifique, *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville de 1777 à 1792. T. 1 (1777-1785)*  
<https://play.google.com/books/reader?id=GnYaAAAAYAAJ>

Ce genre de lettre était destiné aux diplomates étrangers, comme information confidentielle. Leur rédacteur<sup>1</sup> était en général un proche des cabinets ministériels qui voulait arrondir ses revenus...

*Les amis de Clio* - 30 novembre 2025

1 - PERONNET Michel, « Léouzon le Duc - Lettres de M. Kageneck au baron Alstromer, sur le règne de Louis XVI de 1779 à 1784. ; Lescure - La correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville, de 1777 à 1792. », *Annales historiques de la Révolution française*, n°186, 1966. pp. 616-618.  
[www.persee.fr/doc/ahrf\\_0003-4436\\_1966\\_num\\_186\\_1\\_981](http://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1966_num_186_1_981)